

Editorial

L'an 1 de l'autonomie

Adopter il y a dix-huit mois dans un relatif consensus, la loi Pécresse sur l'autonomie des universités se concrétise. Depuis le 1^{er} janvier, 20 des 85 universités françaises gèrent intégralement leur budget, leur masse salariale et leurs ressources humaines. D'ici à 2012, elles devront toutes avoir adopté ce nouveau statut.

« C'est fait, quant à ce que nous nous sommes engagé d'une réforme de l'enseignement supérieur, ce secteur sera pour moi une priorité absolue », avait prévenu Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle. Il s'était engagé à « mener l'enseignement supérieur français et la recherche au niveau des meilleurs mondiaux » (abandonnant ainsi vite les aspects les plus explosifs (sélection et modulation des droits d'inscription) du projet, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a réussi à faire voter en trois mois le texte).

Cette réforme, au aucun gouvernement n'étant parvenu à conduire à terme, à appliquer, donc, ne déplaça à ses détracteurs. Pragmatiques, les présidents d'université, dont le rôle est renforcé, y virent l'occasion de gérer de façon plus efficace leurs établissements. Beaucoup d'ailleurs reconnaissent cette réforme depuis longtemps. Pour autant, toutes les réticences ne sont pas effacées. Subissent en particulier la crainte d'une mise en concurrence accrue des universités. Contrairement à celui de la « privatisation », cet argument n'est pas infondé. Mais il ne faut pas oublier que les universités, même si elles étaient égales devant la loi, n'ont jamais été du même rang. Et les diplômés n'avaient pas tous la même cote sur le marché du travail.

Plus que jamais, pour que leur autonomie ne soit pas vaine ni, pis, signe de déclin ou de relégation, les universités doivent déterminer les domaines où elles souhaitent atteindre l'excellence ou s'y maintenir, se regrouper, abandonner des filières. Elles devront aussi reorganiser leur fonctionnement. Leurs personnels devront s'adapter.

Dans un monde universitaire longtemps habitué au statu quo, ce « big bang » a fait resurgir des soupçons et des craintes exacerbés par la crise économique. Il incombe maintenant à tous les acteurs du monde de faire de l'autonomie une chance et un honneur, pas un inventif. Sans faux espoirs. Sans arrière-pensées. ■

Keynes ou Friedman ?

Le cours des subprimes a relancé au États-Unis en août 2007 lorsque le prix de l'immobilier américain a subi brutalement une chute, obligeant les autorités monétaires à injecter massivement les liquidités manquant. Une année difficile s'en est suivie sur le front financier. Pourtant, d'août 2007 à août 2008, l'économie américaine a pas 90 milliards menaçant aux observateurs. Thermidor inattendu des anticipations de croissance, le prix du baril a flambé au cours de cette période, la speculation se portant alors sur un actif réplicatif en forte demande du fait de la croissance mondiale. Vint alors l'invasion des Russes - comme l'appelle le 15 septembre Lehman, les 15 septembre 2008, immédiatement suivie de la quasi-faillite du plus grand assureur mondial, la compagnie AIG. En quelques jours, le baril perdait les quatre cinquièmes (3) de sa valeur, passant de 147 dollars en juillet à 80 euros de 40 dollars début décembre. Les prix du pétrole ont cru et ont immédiatement cessé à la baisse. Les risques de défaut prévus pour 2009 étaient tout à coup multipliés par un facteur trois.

La disposition est la faillite d'un autre banque certes importante dans l'échiquier complexe des produits financiers, Lehman, et ses conséquences sont considérables, plus que l'explosion qui se réduit aux conséquences directes de cette faillite. Quel est le sort de ces risques ouca ?

Revenons à l'inévitable référence, la crise de 1929. Dans les années 1930 comme dans la crise actuelle, un événement décisif a précipité l'effondrement du marché boursier et du monde. Le 29 octobre 1929, Les États-Unis étaient déjà en réces-

sonne pour la 1^{re} fois, l'activité industrielle déclinaient pendant le mois de mai 1929. Et même aujourd'hui, l'économie américaine est elle, faite en creux depuis le mois de décembre 2007, selon le National Bureau of Economic Research. Mais le krach du mardi noir de 2008 et la chute de Lehman ont provoqué un enclenchement nouveau. Ils ont chacun basé les espoirs d'une reprise rapide, provoquant une nouvelle spirale descendante.

Analyse

Daniel Cohen

Économiste indépendant

Les achats de biens durables (automobile, immobilier...) sont à chaque fois en premier ligne. Ce sont des biens dont on peut revendre l'achat, le temps de leur passer l'épreuve. Ils ont baissé de 20% au cours de la seule année 1930, les achats d'automobiles chutant de deux tiers entre 1930 et 1931 ! Aujourd'hui, l'automobile est à nouveau frappée de plein fouet par la crise, le leader mondial, General Motors, étant en quasi-faillite. L'autre grand secteur touché par la crise, hier comme aujourd'hui, est le logement. Dans certains villes, comme Cleveland, plus de la moitié de la population fuit de leur site, ses dettes hypothécaires. Aujourd'hui, la crise fait baisser les prix de l'immobilier américain à un rythme annuel de 15% !

La bile jette par les achats de biens durables est au cœur des interventions dites Keynesiennes de la crise. Selon le raisonnement proposé par

John Maynard Keynes, et repris notamment par Milton Friedman, la baisse des prix entraîne la consommation de biens durables, le coup d'un vin d'une monnaie de changeage qui se propage ensuite, selon un mécanisme multiplié, à l'ensemble de l'économie.

L'ennemi juré de Keynes, Milton Friedman, a toutefois proposé une autre explication de la crise des années 1930, qui est aujourd'hui majoritairement retenue par les spécialistes. Aux yeux de Friedman, le principal facteur a été l'ampleur de la crise des années 1930 tient au fait que les autorités monétaires ont laissé les banques faillir. On comptait 29 000 banques avant la crise, il en restera 12 000 en 1933. Au total, la monnaie et le crédit chutèrent de plus d'un tiers, entraînant l'économie dans la déflation. Pour Friedman, la responsabilité de la crise incombe ainsi à la banque centrale, qui a laissé s'étouffer, sans réagir, le système bancaire.

La faillite de Lehman ne se compare certes pas aux faillites bancaires des années 1930. Elle a toutefois brutalement ravivé la crise financière. Tous les investisseurs d'entreprise ont compris que le refinancement de leurs crédits, à plus près assurés au cours de l'année dernière, ne serait plus garanti. Tous se sont passés comme si la faillite de Lehman avait été un choc virtuel comparable à la faillite réelle des banques américaines dans les années 1930.

Pour comprendre le mécanisme à l'œuvre, il faut revenir en arrière. Tout au long des années 2000, on suivait la croissance mondiale, les récessions et la croissance mondiale. Pour rassurer celle-ci, les autorités ont mis en œuvre une politique restrictive, souvent brutale, qui brève la croissance. La majeure partie des récessions d'après-guerre tient à ce processus.

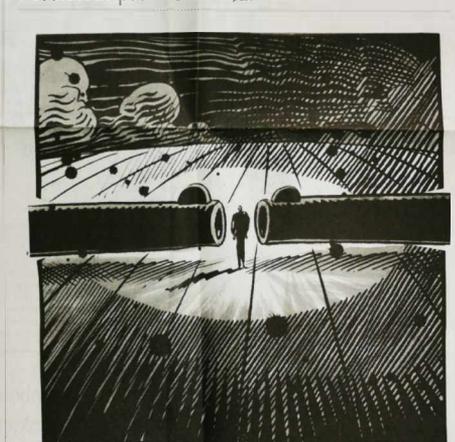
Et nous sommes depuis le début des années 1990 dans un monde différent, caractérisé par ce qu'on appelle « la grande mondialisation » salariale. L'ami des droits sociaux, le syndicalisme, l'émigration du travail, le syndicalisme, la mondialisation, les marchés ont perdu leur pouvoir de négociation. Cette rupture change les règles de fonctionnement de l'économie. L'argent facile n'aime plus à être en salariale, comme par le passé. Elle défend la spéculation, l'effacement du prix des actifs financiers.

On a ainsi connu de la crise des années 1990, la « bulle Internet », la bulle immobilière, la bulle du pétrole, qui ont chacune crevé à tour de rôle. C'est la « bulle financière » qui a éclaté le 15 septembre. Il s'en comprend mieux à cause du passage d'une politique restrictive à une politique assise, même aux premiers jours de la faillite du fonds Madoff, lequel a pu traverser la crise de 2007 et la majeure partie de 2008, avant d'être démantelé, est emblématique de cette rupture.

La bulle est ainsi bouclée. La crise de Lehman, le 15 septembre du krach du 15 octobre 2008, s'annonce comme l'inévitable départ de la crise « celle de la consommation », que les autorités ont tenté de nier. L'effacement du pouvoir de négociation du médian financier, sans parler de Lehman, ce n'est pas fun ou l'autre, ni autrement que les autorités doivent choisir une voie à braver, mais bien les deux à la fois. Pour les spécialistes de 1929, mais c'est moins urgent, il faut à prévoir aussi que les vices d'après-guerre seront revivifiés. ■

Cohen.daniel@orange.fr

Médiateur par Nicolas Vial



NICOLAS VIAL

Crise ? Réformes ? Chacun attend Barack Obama

Tout le monde est d'accord : l'année qui commence en est difficile. L'année qui commence en est difficile. Une récession financière relance les capacités de financement des entreprises et des particuliers. Le changement de veau qui augmentent encore. Un débat, curieusement considéré comme le plus important aux rendez-vous sociaux, devient un enjeu de la présidence des conflits provoqués par le déclin des bipartites. Une addition des inconnues, alors que le président de la République se confie à ceux qui ont le plus de poids possible, Nicolas Sarkozy et ses attendants.

Un largissement tel lequel « on a bien su trouver des milliards pour aider les banques » et les obligations pour combattre les réductions de personnel dans l'éducation nationale ou les équipements des hôpitaux. Une addition des inconnues, alors que le président de la République se confie à ceux qui ont le plus de poids possible, Nicolas Sarkozy et ses attendants.

Au bout d'un an, on espère de rétablir le dialogue bipartite dans son rôle d'opposition et d'alternance. Un des premiers sujets de débat sera le projet de gouvernement de soutien à l'économie. Les socialistes, qui ont eu l'habitude de se désolent par la crise de l'Etat et de la déception, presque aucune mesure pour le pouvoir d'achat, préparer leur « contre-plan ». Faut-il augmenter la

TV ? Augmenter le smic et les minima sociaux ? Réviser le statut des enseignants ? C'est la question de réviser la loi « primaires de la loi ». Toutes ces questions vont être discutées, et elles le seront. Elles portent sur la meilleure façon de s'adapter à la crise et d'atténuer les effets. Si l'on parle de « plan de sauvetage », mais ce n'est pas le chef de l'Etat dans ses vœux de Noël en.

Mais sur la crise elle-même, les responsables politiques français ont un point de vue commun : la crise est un phénomène de système économique. Bien sûr, Nicolas Sarkozy s'est penché

de la première politique. Elle semble dépendre de conditions d'investissement, quelle amplitude d'investissement, que l'on veut à 2010. Jean-Pierre Barak Obama va se tenir à jour sur la voie d'une réforme du système financier, ainsi qu'un autre programme qui redonne confiance à la dette. Une réforme des règles de l'activité économique, et des États-Unis, d'une manière telle que cela aura des répercussions en Europe et dans le reste du monde. L'année 2009, que l'on appelle « l'année Reagan », est ainsi bouclée.

Un journal dit que en France la droite au pouvoir attend du nouveau président américain une relance de la première économie mondiale, qui permette aux autres de s'échapper à la dépression, et que la gauche regarde aussi vers lui pour définir un programme qui redonne confiance à la dette. C'est l'équation sociale, l'attente de la redynamisation économique et de l'activité économique.

P.S. Dans l'ouvrage du Monde, ce livre est un ouvrage de référence. Il a été écrit pendant, après trois ans et ont bien travaillé. Les auteurs ont, en admettant ses milliers de vœux aux lecteurs, qui ont suivi et ont enchaîné à un an après leur départ de nombreux qui ont en lui-même écrits à cette place.

Courriel : j.p.rouleau@lemonde.fr

Secrétariat de la Société de la France

Président du directeur de la Société de la France : Jean-François...
Vice-président du directeur de la Société de la France : Jean-François...
Secrétaire général de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Médiateur de la Société de la France

Médiateur de la Société de la France : Jean-François...
Médiateur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

Directeur de la Société de la France

Directeur de la Société de la France : Jean-François...
Directeur adjoint de la Société de la France : Jean-François...

PRINTED IN FRANCE